N° immatriculation	Date de 1ère immatriculation
A. AE-382-SF	B 24/09/2008

C.1 SAUR

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

281 AVENUE PAVLOV

30900 NIMES

D.1 IVECO

D.2

D.2.1

D.3

E. ZCFC50A200D398637

F.1	0	F.2	5200	F.3	8700		
G	0	G.1	2435				
J		J.1	CAM	J.2		J.3	FOURGON
K							
P.1	0	P.2	0	P.3	GO	P.6	10
Q	0.00	S.1	3	S.2	0	U.1	78
U.2	2625	V.7	0	V.9			

X.1 VISITE AVANT LE 16/10/2010

Y.1	170	Y.2	127
Y.3	0	Y.4	4
Y.5	2.5	Y.6	303.5

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
le sous-directeur de la circulation
et de la sécurité routières

Pierre BALLS

H

I 04/11/2009

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

2M00726438019

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

AE-382-SF 04/11/2009

2009BT49221

ZCFC50A200D398637

IVECO

SAUR

CRFRAAE382SFOZCFC50A200D398637808092 47CAM<<<

FOURIVECO<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<2009BT4922138

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile).
Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouveau certificat d'immatriculation.**

Nom .....

Domicile .....

Signature

..... **Date** ⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋⌊_⌋

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

Certificat d'immatriculation

République Française
Ministère de l'Intérieur

Communauté européenne

2009BT49221

Permis de circulation; Osvedčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreringsmärkstyrelse; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Registrācijas apliecība; Registratiebewijs; Tudjinas; Forgalmi engedély; Certifikat za Registraciju; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Promemo dovolenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis; Περιστατικόν τανοι на автомобила; Certificat de immatriculare.

(A) Numéro d'immatriculation
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)
(F.2) Masse en charge maximale techniquement admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J) Catégorie du véhicule (CE)

(X.1) DATES DE VISITES TECHNIQUES

030K7001 **A** 03 / 11 / 2011	073K7007 **A** 26/12/12 AE-382-SF
030K7010 **A27/11/2013** **AE-382-SF**	

(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm³)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min⁻¹)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE ; mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(X.1) Dates de visites techniques
(Y.1) Montant de la taxe régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe pour le développement des actions de formation professionnelle dans les transports en Euro
(Y.3) Montant de la taxe additionnelle CO2 (ou montant de l'écotaxe en Euro)
(Y.4) Montant de la taxe pour gestion du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.5) Montant de la redevance pour acheminement du certificat d'immatriculation en Euro
(Y.6) Montant total des taxes et de la redevance en Euro
(Z.1 à Z.4) Mentions spécifiques